

042-244200895-20230330-2023\_03\_32-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 07/04/2023

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES****DU PILAT RHODANIEN**

9 rue des Prairies - 42 410 PÉLUSSIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
RÉUNION DU 30 MARS 2023**

Délibération n°2023-03-32

L'an deux mille vingt-trois et le 30 mars, à dix-huit heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la communauté de communes à Pélussin, sous la présidence de M. Serge RAULT, Président.

■ Nombre de membres en exercice	:	35
■ Quorum	:	18
■ Nombre de membres présents	:	25
■ Nombre de votants	:	32
■ Date de la convocation	:	22 mars 2023

**Objet : Culture - CinéPilat - Tarifs 2023****DÉLÉGUÉS PRÉSENTS :**

BESSEY :	M. Charles ZILLIOX -
LA CHAPELLE-VILLARS :	M. Jacques BERLIOZ -
CHAVANAY :	Mme Nathalie BÉAL, M. Yannick JARDIN, M. Jean-Baptiste PERRET, Mme Brigitte BARBIER ( <i>Pouvoir de M. Patrick MÉTRAL</i> ) -
CHUYER :	Mme Béatrice RICHARD ( <i>Pouvoir de Mme Gisèle BONNAY</i> ) -
LUPÉ :	M. Farid CHERIET -
MACLAS :	M. Hervé BLANC ( <i>Pouvoir de M. Laurent CHAIZE</i> ), Mme Marcelle CHARBONNIER -
MALLEVAL :	Christelle MARCHAL ( <i>Pouvoir de M. Thomas PUTMAN</i> ) -
PÉLUSSIN :	M. Michel DEVRIEUX ( <i>Pouvoir de Mme Martine JAROUSSE</i> ), Mme Franceline COMAS, Mme Agnès VORON, M. Stéphane TARIN -
ROISEY :	M. Philippe ARIÈS, M. Éric FAUSSURIER -
SAINT-APPOLINARD :	M. Jacques GERY ( <i>Pouvoir de Mme Annick FLACHER</i> ) -
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :	M. Jean-Louis POLETTI -
SAINT-PIERRE-DE-BOEUF :	M. Serge RAULT, M. Christian CHAMPELEY, Mme Véronique MOUSSY -
VÉRANNE :	M. Michel BOREL, Mme Martine MAZOYER -
VÉRIN :	Mme Valérie PEYSSELON ( <i>Pouvoir de M. Cyrille GOEHRY</i> ).

**DÉLÉGUÉS EXCUSÉS :**

CHAVANAY :	M. Patrick MÉTRAL, ( <i>Pouvoir à Mme Brigitte BARBIER</i> ) -
CHUYER :	Mme Gisèle BONNAY ( <i>Pouvoir à Mme Béatrice RICHARD</i> ) -
MACLAS :	M. Laurent CHAIZE ( <i>Pouvoir à M. Hervé BLANC</i> ) -
MALLEVAL :	M. Thomas PUTMAN ( <i>Pouvoir à Mme Christelle MARCHAL</i> ) -
SAINT-APPOLINARD :	Mme Annick FLACHER ( <i>Pouvoir à M. Jacques GERY</i> ) -
PÉLUSSIN :	Mme Martine JAROUSSE ( <i>Pouvoir à M. Michel DEVRIEUX</i> ) -
VÉRIN :	M. Cyrille GOEHRY ( <i>Pouvoir à Mme Valérie PEYSSELON</i> ).

**DÉLÉGUÉS ABSENTS :**

PÉLUSSIN :	Mme Corine ALLIOD-KOERTGE, M. Jean-François CHANAL -
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :	Mme Sylvie GUISSSET.

M. le Vice-Président en charge de la culture explique que la dernière commission culture a proposé de créer une fourchette de tarifs « supplément animation » pour les séances spéciales (ciné goûter, ateliers, repas, buffet, etc.).

L'idée est de créer plusieurs tarifs de 1 € à 20 €. Chacun de ces suppléments pourra être associé au tarif de la séance classique selon les animations proposées.

Objectif : financer une partie des animations.

NOM DU TARIF	MONTANT	REMARQUES – Conditions d'application
TARIF PLEIN	6.50 €	
TARIF RÉDUIT	5.50 €	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Moins de 18 ans, lycéens, apprentis, étudiants</li> <li>- Demandeurs d'emploi</li> <li>- Pour tous, tous les jeudis (sauf fériés)</li> <li>- Pour certaines séances, court ou moyen métrage</li> <li>- Séances particulières en partenariat avec un évènement (Festival) ou une structure intercommunale ou associative</li> <li>- Porteurs de la carte volontaire service civique</li> </ul>
TARIF RÉDUIT ACCOMPAGNATEURS SÉANCES JEUNES PUBLIC	5.00 €	Séances de – de 50 mn.
TARIF ENFANT (-14 ans) TARIF ENFANT GROUPE	4.00 €	Groupe : Centres de loisirs
TARIF ABONNÉS	5.30 €	Vendus par Carte Abo 10 places : 53 € Vendus par Carte Abo 6 places : 31.80 € + 1 € à la création de la carte rechargeable Places valables 1 an
TARIF SPÉCIAL	5.00 €	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soirées avec plusieurs films (deux films ou plus)</li> <li>- Séances spéciales</li> <li>Pas de limitation en nombre/an</li> </ul>
TARIF SPÉCIAL	5.00 €	
TARIF HORS FILM	12.00 €	
TARIF CE	5.20 €	Carnet 10 tickets CE vendu à 52 € par la CCPR
PASS RÉGION	5.00 €	
PASS RÉGION +	7.00 €	
CINE CHÈQUES	5.50 €	
CHÈQUE GRAC	5.00 € / 5.20 €	
TARIF GROUPE	4.30 €	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Groupe de 10 personnes minimum</li> <li>- Séances Séniors</li> </ul>

042-244200895-20230330-2023\_03\_32-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 07/04/2023

NOM DU TARIF	MONTANT	REMARQUES – Conditions d'application
<b>SÉANCE SCOLAIRE</b> Hors dispositifs nationaux	3.30 €	
<b>SCOLAIRE Pass'culture -</b> Hors dispositifs nationaux	3.30 €	
<b>SÉANCE SCOLAIRE</b> Dispositifs scolaires	2.50 €	Collège/École/Maternelle au Cinéma
<b>CINÉ-GÔUTER</b>	5.10 €	
<b>SUPPLÉMENT 3D</b>	+1.50 €	
<b>GRATUIT</b>	0.00 €	Cartes professionnelles, cartes presse, invitation distributeurs, chèques GRAC gratuits, Intervenants cinéma, accompagnateurs groupe (1 pour 10 payants)
<b>VENTE AFFICHES</b> Grande affiche récente Petite affiche récente Grande affiche (+ de 2 ans) Petite affiche (+ de 2 ans)	6.00 € 4.00 € 3.00 € 2.00 €	
<b>Vente d'encarts publicitaires</b>	260.00 € HT	L'encart
<b>Tarif spécial dans le cadre de festival</b>	4.00 € 3.50 € 4.00 € 4.00 €	Festival Télérama Festival Télérama enfants Printemps du Cinéma Fête du Cinéma
<b>Tarif exceptionnel</b>	8 €	
<b>Supplément animation</b>	De 1 à 20 €	pour les séances spéciales (ciné goûter, ateliers, repas, buffet...)

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver les nouveaux tarifs.

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- approuve les nouveaux tarifs.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Président,



Serge RAULT

Secrétaire de séance



Farid CHERIET